



CE CERCLE DE SILENCE, ORGANISÉ DANS PLUS DE 180 VILLES EN FRANCE, EXPRIME :

- Le refus des traitements inhumains et dégradants que subissent des hommes, des femmes et des enfants sur le territoire français du simple fait qu'ils n'arrivent pas à faire reconnaître leurs droits.
- Le soutien aux exilés et à ceux qui les accompagnent dans leurs démarches.
- Le devoir d'informer l'opinion publique et de donner des outils de réflexion pour que chacun puisse se faire une opinion.

NOUS CONDAMNONS FERMEMENT :

- les contrôles d'identité au faciès
- les expulsions détruisant les liens familiaux
- la rétention dans des lieux d'enfermement
- le non respect des engagements de la France signataire des Conventions internationales (Droits de l'Enfant - Convention de Genève)

VOUS POUVEZ NOUS REJOINDRE MÊME POUR QUELQUES MINUTES.

À L'initiative de :

ACO ; ACAT ; Amnesty International Dijon, ATTAC ; CCFD-Terre Solidaire ; La Cimade - Dijon ; Club Unesco ; Eglise Protestante Unie de Dijon -Beaune et Côte d'Or ; LVN Observer, Partager, Agir ; LDH ; Mouvement de la Paix ; MAN Côte d'Or ; MRAP 21 Dijon, Pastorale des Migrants ; RESF21 ; Secours Catholique Bourgogne, SOS Refoulement ; UJFP Union Juive Française pour la Paix ; Personnes à titre individuel.

Lancement d'une campagne d'interpellation numérique des sénateurs et sénatrices

À partir du 6 novembre, le projet de loi Asile et Immigration sera débattu au Parlement.

Cette initiative citoyenne est le fruit de la collaboration entre le CCFD-Terre Solidaire, La Cimade, le Centre Primo Levi, Dom'Asile, Emmaüs France, la LDH, Paris d'Exil, l'Union des Étudiants Exilés, Solidarité Asie France et Utopia 56.

Au cours des trente dernières années, plus de vingt lois ont été promulguées sur les questions liées à l'immigration. À chaque nouveau projet de loi, sans véritable évaluation des textes précédents, les droits des personnes migrantes sont réduits, et leurs conditions d'accueil se détériorent.

L'objectif de cette campagne est clair : mobiliser un maximum de citoyen-ne-s pour demander aux sénateurs et sénatrices de s'opposer aux mesures répressives contenues dans ce projet de loi.

Comment agir ?

1. Rendez-vous sur la plateforme d'interpellation de VoxPublic :

<https://interpellation.voxpublic.org/s/non-au-nouveau-projet-de-loi-sur-l-asile-et-l-immigration-!-579>

Vous vous adresserez aux sénateurs et sénatrices de votre département directement par mail et/ou par X (Twitter) ! C'est super facile, il faudra juste renseigner votre code postal pour trouver votre/vos sénateur-rices !

2. Partagez cette action autour de vous. Mobilisez votre public, vos réseaux de bénévoles et de militant-e-s, et diffusez la campagne sur vos réseaux sociaux. Votre soutien et votre action sont essentiels pour faire entendre notre voix collective. Voici le lien pour la diffusion de la campagne d'interpellation :